
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 19 septembre 2012

Résolution: CE12 1574

Vu la résolution CA 12 26 0272 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 10 septembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002 et 1 869 276 du cadastre du Québec) situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002 et 1 869 276 du cadastre du Québec) situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1100963118
/cb

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 21 septembre 2012